



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 12/01/22



Le rapport des jeunes au logement : une génération mature et réaliste

La FNAIM dévoile un sondage exclusif réalisé par l'IFOP sur le rapport des 18-30 ans au logement. Il en ressort qu'ils souhaitent majoritairement devenir propriétaires de leur résidence principale, l'idéal étant une maison en zone péri urbaine. Mais, du rêve à la réalité, ils craignent que le pas ne soit difficile à franchir en raison de prix trop élevés et de possibles difficultés de financement. Au total, les attentes et les inquiétudes de nos jeunes ne diffèrent que très peu de celles de leurs aînés.

Des jeunes plutôt indépendants...

Près des 2/3 des jeunes âgés de 18 à 30 ans n'habitent plus chez leurs parents ; pour 68% le départ a eu lieu avant 21 ans. Les jeunes actifs sont très majoritaires puisque 81% d'entre eux ont déjà quitté le toit familial. Cette indépendance s'assortit d'une véritable « bougeotte » immobilière : plus d'un jeune sur deux a déménagé au moins trois fois, depuis qu'il a quitté le domicile de ses parents.

Quant à ceux qui vivent encore chez leurs parents, une moitié joue les « Tanguy » par choix et l'autre par nécessité économique. Parmi eux, on retrouve principalement des jeunes sans emplois (62%).

...et majoritairement locataires ou logés gratuitement

Seulement 14% des jeunes adultes sont déjà propriétaires, les autres étant, à parts égales (43%), logés gratuitement ou locataires. Pour ces derniers, le choix du logement s'est fait en fonction de la proximité du lieu de travail ou d'étude et du rapport qualité/prix. Faut-il y voir les conséquences de la crise sanitaire : 23% des jeunes locataires confient rencontrer régulièrement des difficultés à payer leur loyer.

« La mobilité des jeunes est une réalité, constate Jean-Marc TORROLLION, président de la FNAIM ; qu'ils soient étudiants, ou jeunes actifs, nos jeunes "bougent" ; et le poumon de la mobilité, c'est le parc locatif. Ce sondage conforte l'inquiétude que nous ressentons sur l'importance de préserver une offre locative importante ».



Des souhaits immobiliers plutôt classiques

Les rêves immobiliers des jeunes ne semblent pas si éloignés de ceux de leurs parents : ils sont 70% à souhaiter s'installer en maison individuelle. Les villes de taille moyenne sont plébiscitées par 44% des sondés et les grandes agglomérations et les communes rurales par 28% d'entre eux. Les critères de sélection du bien sont : la sécurité (96% des sondés), la présence de verdure (91%), la proximité des équipements et services publics (87%) et le respect de l'environnement avec un logement écologique (86%).

Près de la moitié des jeunes sondés reconnaissent que la crise sanitaire a modifié leurs souhaits en matière d'habitat. D'ailleurs, 80% souhaitent un jardin privatif et 65% un espace pour télétravailler.

L'accession à la propriété plébiscitée

Plutôt fourmis que cigales, 85% des jeunes adultes estiment qu'il est plus économique d'être propriétaire et 80% des non-propriétaires souhaitent le devenir. Plus de 60% espèrent pouvoir accéder à la propriété d'ici dix ans (47% d'ici cinq ans).
Signe de maturité : 35% des sondés envisagent de réaliser un investissement locatif, ce taux atteint 40% chez les jeunes actifs.

Une génération réaliste

Si la grande majorité des 18-30 ans rêvent de devenir propriétaire, beaucoup savent que ce ne sera pas facile. Même si un tiers pense pouvoir compter sur un « coup de pouce » familial, ils sont près de 75% à se dire préoccupés par le niveau des prix de l'immobilier. Par ailleurs, plus de la moitié estime qu'il est difficile d'obtenir un crédit. Dans leur grande majorité (68%), les sondés considèrent appartenir à une génération défavorisée avec un accès à la propriété plus difficile que pour les générations précédentes. Un peu plus de 80% s'attendent, par ailleurs, à subir les conséquences – en matière d'emploi et d'économie – de la crise sanitaire.

Enfin, concernant la politique du logement, l'accession à la propriété, et la réduction du coût du logement (baisse des loyers, augmentation des aides au logement, baisse de la fiscalité) arrivent en tête des actions considérées comme prioritaires par ces jeunes adultes. Un message à faire passer aux candidats à la prochaine élection présidentielle ?

« Les attentes et les inquiétudes de nos jeunes ne diffèrent finalement que très peu de celles de leurs aînés », observe Jean-Marc TORROLLION « Nous constatons peut-être des contradictions plus fortes. Le débat entre qui de l'appartement ou de la maison est le plus écologique n'est pas tranché, avec toutefois une meilleure note accordée à la maison, en parfaite contradiction avec les politiques actuelles, dans une génération qui a baigné dans l'écologie, est frappant en ce sens. On ne peut que constater le défi immense que représente, pour les pouvoirs publics, les attentes des jeunes concernant le logement, entre l'inquiétude immédiate, le prix de l'immobilier, la diminution du reste à charge qui conditionne leurs attentes (plus que des solutions par l'offre), leurs aspirations logement (la sécurité, le confort, le jardin) et leurs aspirations plus globales pour la société. »



[Retrouvez l'intégralité du sondage IFOP-FNAIM « Le rapport des jeunes au logement »](#)

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02